

POLITIQUE, ENVIRONNEMENT, HYGIENE, SECURITE, SURETE & QUALITE de Vale Inco Nouvelle-Calédonie

Vale Inco Nouvelle-Calédonie, acteur majeur de l'économie de la Nouvelle-Calédonie, s'engage à mettre en œuvre les ressources nécessaires au développement responsable des minerais du Sud de la Nouvelle-Calédonie, dans le respect des Personnes et de l'Environnement.

Vale Inco Nouvelle-Calédonie souscrit au principe du développement durable au travers d'une approche équilibrée des enjeux économiques, environnementaux et sociaux, et en alignement avec la politique de développement durable de Vale.

Vale Inco Nouvelle-Calédonie met en place un système de gestion intégrée Environnement, Hygiène, Santé, Sécurité, Sûreté et Qualité qui vise à satisfaire ses clients, ses actionnaires, son personnel, ses partenaires économiques, institutionnels et sociaux. Ce système sera conforme aux référentiels ISO 9001, 17025, 14001 et OHSAS 18001 pour être certifié.

Vale Inco Nouvelle-Calédonie s'engage à :

-
- | | |
|---|---|
| 1. Protéger les personnes et les biens : | <ul style="list-style-type: none">1.1. En privilégiant la prévention et la réduction des risques afin d'assurer l'intégrité des personnes et des biens ;1.2. En promouvant la santé et le bien être de nos employés ;1.3. En développant un plan de maîtrise des risques majeurs et un programme de gestion des crises. |
|---|---|
-
- | | |
|---------------------------------------|--|
| 2. Respecter l'environnement : | <ul style="list-style-type: none">2.1. En évitant ou minimisant les impacts environnementaux, dans la limite des techniques disponibles économiquement acceptables ;2.2. En promouvant l'utilisation optimale de nos ressources minérales et autres, et en limitant notre empreinte sur l'environnement ;2.3. En surveillant l'impact de nos opérations sur l'environnement, en réhabilitant les sols affectés par nos activités, et en compensant les effets résiduels. |
|---------------------------------------|--|
-
- | | |
|---|---|
| 3. Etre une entreprise citoyenne : | <ul style="list-style-type: none">3.1. En respectant la réglementation applicable ainsi que ses propres engagements d'entreprise ;3.2. En collaborant avec les pouvoirs publics, en communiquant régulièrement avec nos employés, les instances institutionnelles, les partenaires sociaux, les populations locales et les autres parties prenantes ;3.3. En développant des partenariats constructifs avec les fournisseurs, les co-contractants et, plus généralement, avec toutes les parties prenantes. |
|---|---|
-
- | | |
|--|---|
| 4. Satisfaire nos clients internes et externes: | <ul style="list-style-type: none">4.1. En assurant la qualité des produits Oxyde de Nickel et Carbonate de Cobalt et en garantissant la fiabilité de l'approvisionnement ;4.2. En développant une solide culture pour assurer la satisfaction de nos clients ;4.3. En étant à l'écoute de nos employés, en développant le travail en équipe et en encourageant l'implication personnelle. |
|--|---|
-
- | | |
|---|---|
| 5. Améliorer en continu nos performances : | <ul style="list-style-type: none">5.1. En planifiant nos activités, en les réalisant conformément aux plans, en mesurant les résultats et en prenant des actions préventives et correctives.5.2. En sensibilisant, en encourageant et en responsabilisant le personnel et les parties prenantes sur nos principes et objectifs ;5.3. En participant activement à l'effort de Vale pour être reconnue comme une organisation performante de classe mondiale. |
|---|---|
-

Cet engagement repose sur l'adhésion et les actions concrètes des employés, pour améliorer en permanence l'efficacité des processus techniques et organisationnels. Je compte ainsi sur chacun d'entre nous pour construire une entreprise citoyenne sur ces principes communs.

Pour ma part, j'entends montrer l'exemple en considérant ces engagements comme des éléments fondamentaux de la gestion et du développement de Vale Inco Nouvelle-Calédonie. Je m'impliquerai dans la définition et dans le déploiement de cette démarche en y allouant les moyens nécessaires, afin de garantir la mise en œuvre de cette politique.



Michel SYLVESTRE
Directeur Général
p/o le Comité de Direction